

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/106

Nombre de délégués  
Titulaires en exercice : 35  
Titulaires présents : 24  
Suppléants votants : 0  
Procurations : 10  
Votants : 34

Pour : 34  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre à dix-huit heures,**

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Multiple rural de Rilhac-Lastours, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.  
Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 décembre 2022

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel, Mme JACQUEMENT Eliane, MM.RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BROUSSE Hervé (Procuration de Mme MAYOUSSE Martine), CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe (Procuration de Mme CHEYRONNAUD Céline), GOUDIER Jean-Louis, CHAMINADE Gérard (Procuration de M.BREZAUDY Alain), Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie (Procuration de Mme LANTERNAT Floriane), MM.CARPE Jean-Christophe, LE GOFF Jean, Mme LACOTE Bernadette (Procuration de M.GARNICHE Roland), MM. BARRY Jacques, DARGENTOLLE Georges (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), Mme HILAIRE GENIN Karine, M.DELOMENIE Bernard (Procuration de M.CUILLERDIER Simon), Mme VALLADE Sylvie (Procuration de Mme DESSEX Martine) et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance :

MM.GAYOT Loïc, DELOMENIE Bernard et Mme JACQUEMENT Eliane

EXCUSES : M. BREZAUDY Alain, Mmes MAYOUSSE Martine, DESSEX Martine, MM. BONNAT Christian, Mme LANTERNAT Floriane, MM. JAVERLIAT Louis, GARNICHE Roland, MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline et M. CUILLERDIER Simon.

SECRETAIRE : M. BROUSSE Hervé

## **Objet : Budget annexe « Ordures Ménagères » – Exercice 2022 : Décision Modificative n° 01**

### **Exposé :**

Le Président explique à l'assemblée que les crédits prévus à certains chapitres du Budget annexe « ordures ménagères » de l'exercice 2022 sont insuffisants.

Afin de régulariser cette situation, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

<b>VIREMENTS DE CREDITS</b>			
<b>FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
<b>Chap.</b>	<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>DM proposée</b>
011	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	0,00
011	6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00
011	6064	Fournitures administratives	0,00
011	6066	Carburants	3 000,00
011	6068	Autres matières et fournitures	0,00
011	611	Contrats de prestations de services	0,00
011	61521	Entretien et réparation bâtiments publics	0,00
011	61528	Entretien et réparations - Autres	5 000,00
011	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	-4 000,00
011	61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	200,00
011	6156	Maintenance	0,00
011	6161	Primes d'assurances - Multirisques	0,00
011	6168	Primes d'assurances - Autres	0,00
011	618	Services extérieurs - Divers	0,00

Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20221220-2022-106-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2022  
Date de réception préfecture : 23/12/2022

011	6236	Catalogues et imprimés	-1 000,00
011	6237	Publications	0,00
011	6251	Voyages et déplacements	500,00
011	6256	Missions	0,00
011	6257	Réceptions	-200,00
011	6261	Frais d'affranchissement	0,00
011	6262	Frais de télécommunications	0,00
011	627	Services bancaires et assimilés	0,00
011	6281	Concours divers (cotisations...)	0,00
011	6287	Remboursements de frais	0,00
011	6288	Autres	-3 500,00
011	63512	Taxes foncières	0,00
011	6358	Autres droits	0,00
<b>011</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
012	6215	Remboursement de frais	0,00
012	6336	Cotisations centre national et centres de gestion	110,00
012	6411	Salaires, appointements, commissions de base	275,00
012	64141	Indemnité inflation	0,00
012	6451	Cotisations à l'URSSAF	925,00
012	6452	Cotisations aux mutuelles	0,00
012	6453	Cotisations aux caisses de retraite	-1 310,00
012	6454	Cotisations aux ASSEDIC	0,00
012	6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00
012	6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00
<b>012</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
65	6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00
65	6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00
65	6542	Créances éteintes	-2 000,00
65	658	Charges diverses de gestion courante	-4 000,00
<b>65</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00
<b>66</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00
<b>67</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
022	022	Dépenses imprévues	0,00
<b>022</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
023	023	Virement section d'investissement	0,00
<b>023</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
042	6811	Dotations aux amortissements et provisions	0,00
<b>042</b>		<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

**Délibération :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **approuve** les décisions modificatives indiquées ci-dessus

Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20221220-2022-106-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2022  
Date de réception préfecture : 23/12/2022

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 21 décembre 2022.

Le Président,  
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture  
087-200070506-20221220-2022-106-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2022  
Date de réception préfecture : 23/12/2022